



Les travaux publics

Un service disponible en tout temps et en toute saison !

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Voirie, éclairage de rues, enlèvement de la neige, circulation, signalisation, stationnement, entretien du réseau de distribution d'eau et du réseau d'égouts, collecte et transport des déchets domestiques, entretien des édifices publics, des parcs et des espaces verts, quelle que ce soit la nature des cas, tout ceci aboutit inévitablement au Service des travaux publics de Boucherville, un service de proximité indispensable à la qualité de vie de nos citoyens.

Pour réaliser ses activités, le Service des travaux publics peut compter sur trois divisions, un budget de plus de 7 millions de dollars en 2003 et 58 employés, une équipe expérimentée prête à faire face à n'importe quelle situation. La direction du service est assurée par **Jean-Hughes Gauthier**, ingénieur, qui travaille étroitement avec trois contremaîtres et un inspecteur-contremaître.

La fonction d'inspecteur à l'arrondissement de Boucherville est synonyme d'une gestion qui a le souci de l'efficacité et du travail bien fait. Déchets, cueillette sélective du recyclage, éclairage des rues, inspection de tous les services d'égout et d'aqueduc. Tout ce qui concerne la gestion des contrats n'a plus aucun secret pour **Marc-André Forcier**, qui est passé maître dans l'art des négociations. Ainsi, chaque semaine les déchets domestiques sont ramassés devant les 15 230 portes que compte l'arrondissement de Boucherville. Les Bouchervillois peuvent dormir tranquille : notre homme-orchestre est disponible en tout temps.

À la Division de la voie publique, **Hugues Giroux** est l'un des trois contremaîtres qui assurent la supervision et l'entretien d'un vaste réseau composé de 265 km de chaussées et presque autant de kilomètres de trottoirs et de 36 km de bandes et pistes cyclables. Au chapitre de l'enlèvement de la neige, soulignons que Boucherville reçoit près de 2 m de neige chaque hiver. Épandre 3 500 tonnes de sel, déblayer et enlever la neige, toutes ces opérations visent d'abord et avant tout à faciliter le déplacement des piétons et des véhicules en toute sécurité. Un travail de titan ! De plus, il faut bien s'occuper de l'éclairage de nos rues : au total, près de 5 000 lampadaires qu'il faut maintenir en bon état. Le marquage des cases de stationnement, l'installation et l'entretien de 1 200 bornes-fontaines, 6 bassins et 2 lacs de rétention des eaux pluviales, 6 stations locales de pompage, 1 160 panneaux et 6 feux de circulation font aussi partie du travail quotidien de l'équipe de M. Giroux.

Pour sa part, **Maurice Turcotte**, contremaître de la Division des bâtiments, assure l'entretien des 19 bâtiments situés sur le territoire de l'arrondissement. Rien n'échappe à cette équipe dont le regard vigilant scrute de façon minutieuse les stations de pompage et d'épuration, les bâtiments administratifs, la bibliothèque, le Centre sportif, le Centre culturel et la Maison Louis-H.-La Fontaine. À la belle saison, les différentes équipes de travail s'affairent également à l'entretien des 2 piscines extérieures et de la piscine intérieure. Par ailleurs, l'entretien des 7 terrains de

balle, des 14 terrains de soccer et de football et des 14 parcs avec modules de jeux sont sous la responsabilité de **Roland Morin** qui succède à Maurice Turcotte à titre d'homme vert de l'arrondissement. L'entretien des 44 parcs de Boucherville rassemble une foule d'activités. Chaque parc a sa vocation particulière : parc d'ornement, parc de quartier, havre de détente ou parc riverain offrant une fenêtre sur le fleuve. Des travaux d'horticulture à l'élagage des 7 683 arbres de nos parcs, en passant par l'installation de près de 5 patinoires extérieures en hiver et de balançoires en été, l'équipe qui œuvre à l'entretien des parcs et des espaces verts accomplit une multitude de tâches, toutes destinées à rendre la fréquentation des parcs agréable et sécuritaire. De la planification des besoins en espaces verts à l'entretien de 130 000 m de gazon pour une moyenne de 25 tontes par été, sans oublier l'embellissement général de l'arrondissement, la Division des parcs et espaces verts travaille sans relâche à maintenir la qualité de vie des Bouchervillois.



Une partie de l'équipe des travaux publics de l'arrondissement de Boucherville qui a vu le lever du soleil. Le travail commence tôt pour ces employés et se termine souvent très tard.

Rêver bleu

Fête nationale du Québec 2003

Voir page A-5

**HORAIRE DU
24 JUIN ET DU
1^{ER} JUILLET 2003**

Les mardis 24 juin et 1^{er} juillet, les bureaux et services administratifs de l'arrondissement seront fermés.

Je me joins à tous mes collègues du conseil d'arrondissement pour remercier tous les employés qui assurent la qualité de vie des citoyens de Boucherville.

La présidente de l'arrondissement de Boucherville,

Francine Gadbois

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 juillet et 18 août à 20 h à la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins.
On peut joindre la présidente ou les membres du conseil d'arrondissement au 463-7020.

Environnement propre et durable

BOUCHERVILLE EN VERT ET EN COULEURS

En cette période de l'année, le ménage du printemps est terminé, mission accomplie ! Mais ce n'est pas encore le temps de se la couler douce. Pour le secteur de l'horticulture de la Division des parcs, par exemple, l'été est la saison où le travail des jardiniers et des horticulteurs trouve tout son sens aux yeux de la population. L'arrondissement s'est enfin paré de ses plus beaux atours. Boucherville est en fleurs !

Que ce soit par des plates-bandes dans les parcs, des corbeilles le long des rues, des aménagements floraux dans les terre-pleins centraux des boulevards, les fleurs, les arbres et les arbustes contribuent à rendre la vie à Boucherville très agréable. Le Service des parcs et espaces verts de Boucherville plante à tous les ans 3 000 bulbes printaniers, dont 70 % sont récupérés, et 16 000 plants de fleurs annuelles choisies dès janvier en fonction de leur résistance aux conditions urbaines, de leur niveau d'entretien, de la disponibilité des semences sur le marché et de leur apport esthétique. En tout, c'est un budget de 8 000 dollars qui est consacré à l'achat des annuelles.

Un massif floral qui n'est plus un secret pour personne est celui situé à l'entrée de la bibliothèque de Boucherville. Il constitue l'inventaire le plus complet de tous les spécimens floraux que l'on retrouve un peu partout dans l'arrondissement, aux entrées du territoire, sur les boulevards, dans les parcs, ainsi qu'aux deux belvédères le long du fleuve. Des signets placés devant les fleurs, arbustes et vivaces en indiquent le nom. Avis aux intéressés !

Afin de pousser un peu plus loin l'émulation et devant l'engouement du grand public pour l'horticulture, l'arrondissement, qui a bien compris le rôle important de l'aménagement paysager pour le bien-être de la population, organise le concours *Le circuit fleuri de Boucherville* qui en est à sa cinquième édition. Ce concours fait appel à la passion pour l'hor-



L'équipe du secteur horticole de Boucherville devant le Parc Arthur-Dumouchel à Boucherville. Dans l'ordre habituel, rangée du haut : Josée Lemonde, jardinière, Roland Morin, assistant contremaître, Daniel Lapointe, aide jardinier, Jean Pagé, horticulteur responsable des arbres et gazon, Lise Morrisette, horticultrice responsable de l'aménagement des massifs floraux et de la décoration lors de fêtes populaires, et Laval Tardif, jardinier. Rangée du bas : François Tardif, aide jardinier, et Maurice Turcotte, contremaître à la Division des parcs et bâtiments.

ticulture qui s'est installée depuis fort longtemps à Boucherville et vise à souligner les efforts horticoles de résidents qui s'investissent dans l'embellissement de leur milieu. Boucherville peut aussi s'enorgueillir d'avoir obtenu au concours provincial *Fleurir le Québec* deux Lys d'argent en 1999 et en 2000 et un Lys d'or en 2001, dans la catégorie « municipalité de 50 000 habitants et moins ».

La naturalisation des espaces verts

Dans un contexte urbain, on cherche souvent à dominer la nature plutôt que de lui laisser la chance de s'épanouir. À Boucherville, on assiste depuis plusieurs années déjà à un renversement de cette tendance. En ce qui concerne l'entretien des espaces verts, Boucherville a une longueur d'avance sur le

nouveau règlement concernant l'utilisation des pesticides. La renaturalisation des espaces verts est chose acquise chez nous. À Boucherville, il y a eu peu d'épandage d'insecticides ou de fongicides sur les pelouses. En effet, depuis 1996, nous achetons et utilisons des engrais naturels. De plus, l'arrondissement participe au projet *Partenaires en environnement*, un programme de recherche mené par l'Université Laval en vue de diminuer l'usage de pesticides en milieu urbain par une meilleure connaissance des ravageurs de gazon.

Des espaces plus naturels favorisent une plus grande biodiversité sur le plan écologique. Les nouvelles façons de faire visent à rendre la nature plus présente dans la vie quotidienne

des citoyens. Cette approche nouvelle ne cherche pas à refaire la campagne à la ville mais à laisser une place à la nature. En fonction de cette approche, chaque site reçoit le degré d'entretien qu'exigent ses particularités. Un terrain de soccer et un parc exigent plus de suivi des équipes horticoles et d'entretien qu'un boisé. En plus de favoriser la diversité biologique et d'améliorer la qualité du paysage et la santé des espaces verts, la naturalisation aide à combattre le fléau de l'herbe à poux.

En incluant les arbres des rues et des parcs, le patrimoine arboricole du domaine public à Boucherville totalise près de 8 000 arbres, un patrimoine vert de grande valeur, et c'est sans compter les arbres des parcs du Bois De Brouage, Des Explorateurs et D'Iberville.

La composition arboricole des parcs et des rues de l'arrondissement compte une majorité d'érables argentés et de frênes auxquels se sont ajoutées de nouvelles essences ces dernières années. Mentionnons, entre autres, le ginkgo, le févier, le chêne, le celtis et de nouvelles variétés d'ormes beaucoup plus résistantes aux maladies. Les arbustes en fleurs que vous admirez durant la belle saison sur le boulevard de Montarville sont des rosiers de type rugosa qui, vous l'avez deviné, sont très résistants à toutes les agressions.

On peut facilement parler de la grandeur et de la misère des végétaux en milieu urbain. En effet, les arbres et arbustes de nos rues sont soumis à des stress qui font de leur croissance un véritable défi. Ils doivent affronter la compaction des sols, les polluants et les sels de déglacage qui nuisent à leur croissance, le vandalisme, les blessures et les maladies de toutes sortes. L'équipe des parcs et espaces verts de Boucherville prend grand soin de ce patrimoine et va même jusqu'à laver nos arbres et arbustes une fois le printemps arrivé pour enlever la brume saline qui se dépose sur les arbres.

À PIED OU À VÉLO POUR UN COUP DE ♥ ASSURÉ

Pendant les mois de juillet et d'août, vous pouvez ajouter votre vote à celui des centaines d'autres cyclistes ou piétons qui vont sillonner les rues fleuries de Boucherville. Votez pour votre coup de cœur parmi les propriétés industrielles, institutionnelles et résidentielles qui participent à ce concours organisé par la Société d'horticulture et d'écologie de Boucherville et l'arrondissement de Boucherville. Le concours débute le 14 juin.

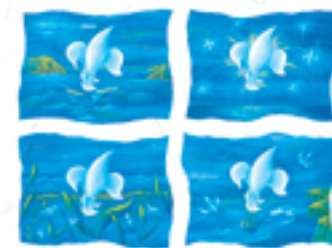
Vous aimeriez faire partie du comité d'embellissement de Boucherville ou en savoir plus sur le concours ? Contactez-nous au (514) 990-6742.

Le circuit fleuri de Boucherville, 2003 : à pied ou à vélo, pour l'amour des jardins. Coup de cœur assuré !





Fête nationale du Québec 2003



Rêver *bleu*

TOUT SUR LA PROGRAMMATION DE LA FÊTE NATIONALE À BOUCHERVILLE • PAGES A-4 ET A-5.

MOT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT POUR LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOIS

Chères Québécoises,
Chers Québécois,

Parmi les événements qui rythment la vie culturelle de Boucherville, la fête nationale occupe une place particulière. Dans l'esprit des Bouchervillois, cette fête évoque infailliblement la proximité de l'eau dans le Vieux-Boucherville, l'animation et le traditionnel feu d'artifice du 23 juin. Au fil des ans, la fête nationale est devenue un incontournable puisque c'est l'occasion privilégiée de célébrer le Québec, le Québec passé, le Québec présent et le Québec à bâtir ensemble.

En cette *Année internationale de l'eau*, la fête nationale a choisi pour thème « Rêver bleu ». Le rêve, c'est le lieu de tous les possibles et de la liberté, le souffle indispensable à nos aspirations. Si, en plus, ce rêve est bleu comme notre drapeau, nos rivières, notre fleuve et notre ciel de juin, il ne peut que nous inspirer une programmation qui comblera les désirs et les attentes de tous en cette période de festivités.

Plus que jamais, la fête nationale rapproche jeunes et moins jeunes autour de grands spectacles. Le **spectacle de Paul Piché**, qui aura lieu cette année le 24 juin sur le site de la Rivière-aux-Pins, est un des moments forts des festivités qui nous donnera l'occasion

de vivre en harmonie avec le thème de cette année. Comme le chante Paul Piché, ce message qui défend la cause de l'eau : « Te souviens-tu de cette journée qu'on a passée au bord de l'eau ? Tous les bateaux qui semblaient partir pour toujours reviendront bientôt. »

Bonne fête nationale à tous et à toutes et un remerciement sincère aux organisateurs, bénévoles et commanditaires, dont le **Groupe Duval Auto** et la **Caisse populaire Desjardins de Boucherville**, pour leur précieuse contribution au succès des festivités de la fête nationale à Boucherville.



Les membres du conseil d'arrondissement souhaitent une bonne fête nationale à tous les Québécois et Québécoises.
De gauche à droite : M. Élise Saab, Mme Francine Gadbois, M. Serge Laramée et Mme Denise Fillion.



FÊTE DU CANADA

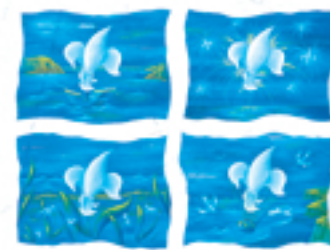
Les activités de la fête du Canada auront lieu le 1^{er} juillet 2003 au Centre multifonctionnel de Boucherville à compter de 18 h.

Le programme de la soirée comprend des amuseurs publics, un goûter, le partage du gâteau et le dévoilement de la personnalité canadienne de l'année ainsi que des trois bénévoles de l'année. Le tout sera suivi d'une danse pour tous ainsi que d'un feu d'artifice. Pour renseignements, contactez Mme Yvette Héroux-Baril au 655-8646 ou M. Armand Lefebvre au 449-4014.

Le partage du gâteau est toujours un moment important de la fête du Canada.



Fête nationale du Québec 2003



Rêver *bleu*

DES ARTISTES DE CHOIX !

Paul Piché

Depuis plus d'une vingtaine d'années, Paul Piché s'impose comme l'un des auteurs-compositeurs les plus importants de la scène musicale québécoise. Prenant directement racine dans notre héritage culturel, sa poésie est franche et directe tout en demeurant d'une finesse et d'une subtilité remarquables. Abordant des thèmes sociaux qui lui tiennent à cœur ou chantant simplement l'amour avec ses joies et ses tourments, Paul Piché sait toucher par la sincérité et la franchise qui habitent son propos.



David-Serge Boisvert chante Joe Dassin



David-Serge Boisvert a grandi dans l'environnement « Dassin », l'idole incontestée de ses parents. Guitariste chevronné et chanteur aguerri, il entreprend de monter un spectacle-hommage à Dassin, non pour l'imiter mais pour rassasier ses nombreux fans qui persistent à l'aimer. C'est en juin 2000 que la Bande à Joe entre en scène par la grande porte. Depuis, des milliers de spectateurs ont pu acclamer David-Serge Boisvert et son groupe au Café Campus, au Velvet et surtout au Casino de Montréal et au Capitole de Québec, où ils reprendront bientôt l'affiche. **Venez découvrir ce groupe merveilleux formé de talentueux Bouchervillois !**

Les Tireux d'Roques, un voyage dans la mémoire du temps



Les Tireux d'Roques est un groupe de conteurs, chanteurs et musiciens qui s'inspirent du folklore québécois. En interprétant le répertoire traditionnel, le groupe veut rendre accessible et faire découvrir un patrimoine jugé trop souvent dépassé par les modes. Il emprunte les sentiers de la souvenance pour proposer des voyages fantastiques dans l'imaginaire des anciens. Il compte déjà plusieurs centaines de représentations au Québec, au Canada et en Europe !

Les Vieux Métiers

NOUVEAU

Venez rencontrer un luthier, un sabotier, une costumière, un tisserand, un fondeur, un maréchal-ferrant et plusieurs autres ouvriers ou artisans qui vous feront connaître différents métiers tels qu'ils étaient pratiqués au temps de nos ancêtres.

L'ensemble folklorique du Pays d'eau est de retour

De renommée internationale, ce groupe de danseurs vous fera faire un tour du monde que vous n'êtes pas prêt d'oublier ! Composée d'anciens élèves de l'école secondaire de Mortagne et du collège St-Lambert-Durocher, cette troupe de danseurs qui a fait sa marque en Europe saura vous impressionner par son professionnalisme et son talent !



EH ! Les familles !

Toute une programmation spécialement pour vous ! Voyez un peu...

Harry Potter à l'école de Poudlard **NOUVEAU**

Venez vivre une expérience magique ! Jacques Weasley, grand magicien de l'école de Poudlard, apparaîtra pour nous faire revivre l'histoire d'Harry Potter à l'école des sorciers.

Des amuseurs pour tous

Jongleurs, sculpteurs de ballons, clowns et encore plus !

Jeux d'adresse et de kermesse

Vous êtes habiles ? Patients ? Chanceux ? C'est ce qu'on va voir !

Structures gonflées

Des défis hors de l'ordinaire, de l'action et du plaisir pour tous !

Maquillage artistique

Vous voulez changer de tête ? Nos super maquilleurs s'en occupent !

Le club de gymnastique *Les Réflexes*

Toute une équipe de gymnastes de haut calibre vous présentent leur spectacle de fin de saison ! Ces jeunes athlètes de Boucherville vous épateront avec une prestation exceptionnelle. De la dynamite !

Rue des « TrèsArts »

Le 24 juin, une quarantaine d'artistes en arts visuels et métiers d'art se réuniront dans le boisé de la Rivière-aux-Pins pour exposer leurs œuvres et démontrer leurs techniques.

À la recherche d'une star ! **NOUVEAU**

Venez assister à la grande finale de notre concours organisé en collaboration avec les services de garde des écoles de Boucherville. Prix remis aux gagnants. Bonne chance à tous !

Encore un peu d'histoire

Proposée par la Société d'histoire des Îles-Percées, une visite guidée du circuit patrimonial du Vieux-Boucherville. Beaucoup de découvertes au programme !

Pour les papilles

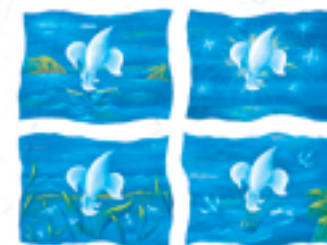
Hot dogs apprêtés par les Chevaliers de Colomb.

Casse-croûte Maison des jeunes : boissons fraîches, sucreries, croustilles, maïs soufflé, etc.

Crémère : crème glacée et queues de castor.



Fête nationale du Québec 2003



Rêver bleu

PROGRAMMATION

Lundi 23 juin

Place de l'Église, Vieux-Boucherville

20 h 30

Notre commanditaire principal, le **Groupe Duval Auto**, présente les Tireux d'Roche en spectacle.

Vers 22 h

Notre traditionnel feu d'artifice ! Cette année, ce fabuleux spectacle nous est gracieusement offert par la Caisse populaire Desjardins de Boucherville.

Mardi 24 juin

Parc de la Rivière-aux-Pins

Apportez vos chaises !

13 h – 14 h 15

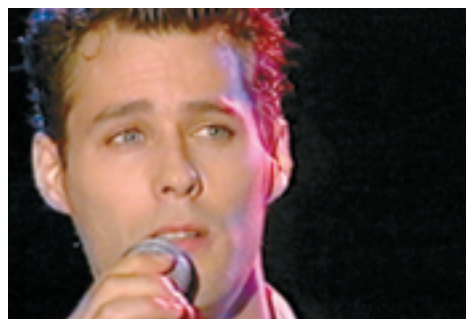
Scène Desjardins

- Harry Potter à l'École de Poudlard



13 h – 20 h

- Animation familiale
- Maquillage
- Structures gonflables
- Jeux d'adresse et de kermesse
- Amuseurs publics
- Concours rigolos
- Activités spontanées



13 h – 19 h

Le Groupe Duval Auto présente

- Les Vieux Métiers

13 h – 21 h

Rue des « TrésArts »

- Expositions et démonstrations d'arts visuels et métiers d'art
- Restauration

14 h 30 – 15 h 15

Scène Desjardins

- Spectacle de gymnastique : « Les Réflexes de Boucherville »

15 h 30 – 16 h 30

Scène Desjardins

- Ensemble folklorique du Pays d'eau

18 h 30 – 19 h 15

Scène Desjardins

- Finale du concours « À la recherche d'une star »

19 h 30

Scène Groupe Duval Auto

- Cérémonie d'ouverture

20 h – 21 h 15

◀ **Scène Groupe Duval Auto**

- David-Serge Boisvert chante Joe Dassin

21 h 30

Scène Groupe Duval Auto

- Paul Piché en spectacle

Mardi 24 juin

Vieux-Boucherville

13 h

- Départ de la visite guidée du circuit patrimonial, parvis de l'église Sainte-Famille

BONNE FÊTE NATIONALE !



MERCI À NOTRE COMMANDITAIRE PRINCIPAL

GROUPE DUVAL AUTO



www.duvalauto.com

tél. : (450) 449-1188

MERCI À NOTRE COMMANDITAIRE SPÉCIAL



Caisse populaire Desjardins de Boucherville

Tél. : (450) 655-9041

MERCI À NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Mouvement national des Québécoises et Québécois

Secretariat au loisir et au sport

Québec

MERCI À NOS COLLABORATEURS

- Gaz Métropolitain Plus
- Groupe Robert Transport
- Imprimerie Daniel Boulet
- Le Groupe Caron et Ménard, courtiers d'assurances

MERCI À NOS ORGANISMES PARTENAIRES

- Ambulance St-Jean
- Les artistes et artisans de la Rue des « TrésArts »
- Chevaliers de Colomb
- Club d'Avion
- Fabrique Sainte-Famille
- Maison des Jeunes « La Piaule »
- Résidence Les Berges
- Société d'histoire des Îles-Percées
- Société du patrimoine

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Toutes les activités du **23 et du 24 juin** sont gratuites à l'exception des dégustations et des consommations.

Si la température est inclémente :

- les spectacles auront lieu en soirée selon l'horaire et le lieu prévus;
- il y aura un bain animé à la piscine intérieure;
- le feu d'artifice aura lieu.

FERMETURE DE RUES ET DE STATIONNEMENTS

Lundi 23 juin

Dès 7 h, fermeture partielle stationnement du Centre culturel Mgr-Poissant et de l'Église Sainte-Famille.

18 h à minuit: stationnement du Centre culturel Mgr-Poissant et de l'Église Sainte-Famille.

19 h à 23 h

Marie-Victorin – fermé entre les rues De Muy et De Montarville.

Mardi 24 juin

13 h à minuit

Chemin du Lac – fermé entre le Centre Sportif et le chemin du Moulin.

INTERDICTIONS

Aucun contenant de verre ne sera toléré sur les sites.

Toute boisson alcoolisée achetée ailleurs sera confisquée.

STATIONNEMENT

Le 23 juin, il est recommandé de garer les véhicules à l'extérieur du Vieux-Boucherville.

Le 24 juin, il est fortement suggéré de garer les véhicules sur les rues avoisinant le Parc de la Rivière-aux-Pins.

Il sera interdit de se déplacer dans le Parc de la Rivière-aux-Pins en patins à roues alignées, en planche à roulettes ou en vélo.

ANIMAUX SUR LE SITE

Par mesure de sécurité et en raison des inconforts que cela peut causer à certaines personnes, aucun animal ne sera toléré sur le site lors des spectacles les 23 et 24 juin.

Loisirs, culture et vie communautaire

Spécial été

FÊTE D'OUVERTURE DE LA PROGRAMMATION ESTIVALE

LA PROGRAMMATION, C'EST PARTI POUR L'ÉTÉ

Le 2 juillet, tous les enfants sont invités à la grande fête d'ouverture de la programmation estivale au parc De Normandie de 13 h à 16 h. Plein de surprises et d'activités rigolotes pour commencer l'été du bon pied.

Nouveau ! La brigade Animania

Surveillez notre brigade Animania qui défilera dans les rues de l'arrondissement à la recherche de jeunes dynamiques et plein d'idées. Ce trio énergique fera la tournée des sites animés de l'arrondissement de Boucherville afin d'offrir aux jeunes de 9 à 12 ans un été inoubliable. Donjons et dragons et compétitions de planche à roulettes et de BMX sont au rendez-vous. La brigade Animania sera également présente dans différents

parcs afin d'offrir de l'animation aux 5 à 12 ans durant la journée :

- De Normandie – lundi de 13 h à 16 h 30
- Père Marquette – mardi de 9 h à 11 h 30
- Arthur-Dumouchel – mardi de 13 h à 16 h 30

Et finalement, la brigade sera aussi de la fête tous les mercredis soirs lors des « Mercredis famille » dans les différents parcs de l'arrondissement.

Et pour les nostalgiques des Animaparc

Trois animateurs de la programmation estivale vous attendent aux parcs-écoles De la Broquerie et Antoine-Girouard, où ils auront le plaisir d'accueillir les enfants de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h du 23 juin au 15 août.

LES MERCREDIS FAMILLES

Les familles de Boucherville doivent absolument assister nombreux aux « Mercredis famille ». Au programme, une multitude d'activités enlevantes, de spectacles et de films pour toute la famille avec un thème original et différent à chaque mercredi. En prime, la présence de la brigade Animania pour une animation familiale dès de 18 h.

GRATUIT

CALENDRIER D'ANIMATION

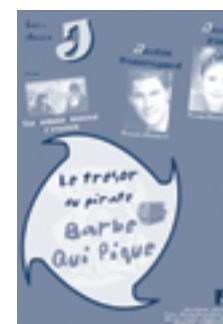
Mercredi 2 juillet
Parc de Normandie

20 h
Place au spectacle
• Fredo le magicien



Mercredi 9 juillet
Parc de la Rivière-aux-Pins

20 h
Place au spectacle
• Le trésor de Barbe Qui Pique



Mercredi 16 juillet
Parc-école De la Broquerie

20 h 30
Place au spectacle
• Film en plein air : Harry Potter et la chambre des secrets en DVD sur écran géant



Mercredi 23 juillet
Parc Marguerite-Aubin-Tellier

20 h
Place au spectacle
• Le grand monde des Petites Tounes



Mercredi 30 juillet
Parc-école Père-Marquette

20 h 30
Place au spectacle
• Film en plein air : Le livre de la jungle 2



Mercredi 6 août
Parc-école Pierre-Boucher

20 h
Place au spectacle
• Lebel et Labelle, toujours d'accord



En cas de pluie, les animations, spectacles et films se dérouleront au Centre multifonctionnel.

Pour plus de renseignements, contactez les chefs d'équipe au 463-7100, poste 2996.

MATINÉE JAZZÉE

Les dimanches 13 juillet et 3 août à 10 h 30, faites place au spectacle lors des rendez-vous des amateurs de jazz.

13 juillet à 10 h 30

Virginie Hamel et ses musiciens

Endroit : parc De la Broquerie, Maison Louis-H.-La Fontaine

(En cas de pluie, les spectacles seront présentés au Centre multifonctionnel.)



3 août à 10 h 30

Nota Bene, quatuor de saxophone



Apportez vos chaises de paille ! Léger goûter offert sur place à peu de frais : croissants, muffins, café, jus.

Services aux citoyens

PERMIS OU PAS PERMIS : DES RÈGLEMENTS À RESPECTER ET DES PERMIS À SE PROCURER

Il existe une multitude de règlements dans un arrondissement. Il est parfois difficile de s'y retrouver. Pour vous aider à y voir clair, nous vous présentons ici quelques règlements qui, nous l'espérons, vous aideront à passer un bel été.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il faut un permis de construction pour :

- effectuer des travaux de réparation, d'agrandissement, de rénovation ou de construction dont le coût excède 1 000 \$;
- construire un bâtiment accessoire d'une superficie de plus de 10 m²;
- installer une piscine creusée, un appareil de climatisation ou d'échange thermique (thermopompe), une serre, une pergola ou un foyer de jardin, un foyer (poêle à bois, au gaz) ou une cheminée;



- effectuer des travaux dans le Vieux-Boucherville.

Il faut un certificat d'autorisation pour :

- offrir un service de garde en milieu familial;
- ouvrir un bureau de services professionnels ou commerciaux;
- installer une enseigne sur un bâtiment;
- procéder à la démolition d'une construction;
- effectuer des travaux de déblai ou de remblai;
- abattre un arbre;
- enlever une piscine creusée.

Les travaux de construction ou d'aménagement suivants sont réglementés :

- l'installation d'une piscine hors terre, d'un appareil de filtration de piscine ou d'une antenne, y compris les antennes paraboliques;

- la construction d'une clôture, d'une allée ou d'un espace de stationnement ou d'une remise de jardin inférieure à 10 m²;
- la plantation d'une haie ou d'un arbre, l'aménagement paysager et toute construction sur un terrain;
- le niveau de bruit toléré pour les appareils de filtration de piscine, de climatisation ou d'échange thermique.

Savez-vous comment obtenir un permis de construction, un certificat d'autorisation ou de l'information ?

En vous présentant au Service urbanisme, permis et inspection situé au centre administratif de l'arrondissement de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, ou en téléphonant au 463-7023.

VOS ACTIVITÉS EMPIÈTENT-ELLES SUR LES EMPRISES DE RUES ?

Les équipements de jeux ne sont autorisés que dans les marges et cours latérales et les marges et cours arrière. C'est une question de bon sens et de sécurité !

Par ailleurs, aucune enseigne privée ne devrait être installée sur des arbres, lampadaires ou poteaux de distribution d'électricité, ni sur l'emprise de la voie publique.

RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE

Le Service de la sécurité incendie vous rappelle qu'il est du devoir du propriétaire d'un immeuble muni d'une cheminée desservant un appareil de chauffage à combustibles solides de voir à ce que cette cheminée soit ramonée au moins une fois par année. Ce

service est offert par les entreprises spécialisées. Un reçu officiel indiquant les travaux effectués doit vous être remis par le ramoneur. Pour plus de renseignements, composez le 463-7028.

UN PETIT RAPPEL DE TAILLE

À Boucherville, il faut une bonne raison pour abattre un arbre : maladie, danger pour la santé, sécurité. En premier lieu, vous devez vous procurer auprès d'un expert en foresterie un certificat confirmant la raison de l'abattage de l'arbre avec photos à

l'appui. Par la suite, vous devez vous présenter avec ces documents au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection afin d'obtenir un certificat d'autorisation qui vous sera émis au coût de 10 \$.

VOUS POSSÉDEZ UN VÉHICULE RÉCRÉATIF ? ALORS LISEZ BIEN CECI !

Le stationnement ou le remisage de roulottes, caravanes, remorques, bateaux ou tout autre équipement non commercial comptant moins de 8 m de longueur, moins de 2,5 m de largeur et moins de 3,6 m de

hauteur est autorisé mais limité à deux unités par emplacement dans les marges et cours latérales seulement, notamment dans les allées de stationnement.

L'ARROSAGE A SES HEURES : PENSEZ-Y !

Les pelouses peuvent boire deux soirs par semaine à Boucherville, entre 20 h et 23 h et entre 2 h et 6 h pour l'arrosage automatique. Pour les adresses impaires, l'arrosage se fait les mardis et vendredis alors que pour les adresses paires, on arrose les lundis et jeudis. Par contre, l'arrosage des aménagements paysagers et floraux, des arbres et des potagers est autorisé en tout temps. Le lavage des allées de circulation et de stationnement se fait sans restriction d'heures les mêmes jours que l'arrosage des pelouses.

Vous pouvez arroser en tout temps une nouvelle pelouse pendant un maximum de trois semaines à la condition de vous procurer un permis de l'arrondissement au coût de 25 \$.

Le remplissage des piscines est autorisé en tout temps, de même que le lavage des véhicules automobiles. Cependant, les lave-o-thon sont interdits, à moins d'une autorisation spéciale du conseil d'arrondissement.



Renseignements : 463-7023

Loisirs, culture et vie communautaire

HORAIRES DES PISCINES

PISCINE EXTÉRIEURE DU CENTRE SPORTIF PIERRE-LAPORTE – 14 juin au 24 août 2003

LUNDI – MERCREDI

10 h 30 à 19 h – Tous

19 h à 20 h – Adultes seulement

MARDI – JEUDI – VENDREDI

11 h 30 à 19 h – Tous

19 h à 20 h – Adultes seulement

SAMEDI – DIMANCHE

12 h 30 à 19 h – Tous

19 h à 20 h – Adultes seulement

PISCINE EXTÉRIEURE DU CENTRE SPORTIF PIERRE-LAPORTE – 25 au 31 août 2003

TOUS LES JOURS

14 h à 18 h 30 – Tous

18 h 30 à 19 h 30 – Adultes seulement

PISCINE PAUL VI **RÉOUVERTURE**

670, Le Laboureur – 21 juin au 24 août 2003

LUNDI – MERCREDI

10 h 30 à 18 h – Tous

MARDI – JEUDI – VENDREDI

11 h 30 à 18 h – Tous

SAMEDI – DIMANCHE

12 h à 18 h – Tous



TARIFS DES PISCINES

Piscine Paul VI – GRATUIT

Centre sportif Pierre-Laporte

	Avec carte Accès	Sans carte Accès
Adulte :	2 \$	4 \$
Enfant/étudiant* :	1 \$	2 \$
60 ans et + :	1 \$	2 \$

Abonnement : tarif réduit du 1^{er} mars au 31 août

Adulte :	34 \$
Enfant/étudiant* :	17 \$
Famille :	73 \$
60 ans et plus :	17 \$

Pour s'abonner, se présenter en tout temps à la réception du Centre sportif Pierre-Laporte.

*25 ans et moins avec carte étudiant.

DU TENNIS POUR TOUS

Les finales régionales de tennis (qualification pour les Jeux du Québec) se dérouleront les 12 et 13 juillet :

- Catégorie 12 et 16 ans, Boucherville, parc Sébastien Lareau. **Renseignements : 449-8352;**

- Catégorie 14 et 18 ans, Longueuil, parc Saint-Charles. **Renseignements : 646-8698.**

Les jeunes sont invités à jouer au tennis tout l'été puisque du 23 juin au 14 août prochain, les garçons et filles de 7 à 17 ans auront la chance de s'entraîner et surtout de s'amuser aux tennis Sébastien-Lareau de Boucherville. Quatre équipes d'entraînement sont au programme, et ce, pour les jeunes de différents

calibres de jeu. Les élèves avec le plus d'expérience auront de plus la chance de participer à des rencontres intermunicipales. L'évaluation se déroulera le 14 juin de 9 h à midi.

Et les moins jeunes aussi ! Plusieurs activités sont offertes aux adultes aux tennis Sébastien-Lareau. La super ligue du mardi soir est surtout réservée aux joueurs et joueuses qui préfèrent le jeu en double alors que les « boîtes » s'adressent à ceux et celles qui affectionnent davantage le jeu en simple. Ces deux activités débutent à la mi-juin.

Pour plus de renseignements, adressez-vous aux animateurs au **449-8352**.

LE BATEAU-PASSEUR EST DE RETOUR

Depuis le 14 et 15 juin, le service de bateau-passeur relie l'arrondissement de Boucherville au parc des Îles-de-Boucherville. À compter du 21 juin, et ce, jusqu'au 1^{er} septembre, le service sera disponible tous les lundis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches. L'embarquement se fera à partir du quai

fédéral (à l'intersection des boulevards Marie-Victorin et De Montarville) à toutes les heures de 10 h à 18 h. Le retour s'effectuera à partir de l'Île Grosbois à toutes les heures de 10 h 30 à 18 h 30. Le tarif aller-retour est de 3 \$ pour un adulte (14 ans et +), 1 \$ pour les enfants (5 à 13 ans) et gratuit pour les 4 ans et moins.

PAS À PAS

À l'occasion de son 20^e anniversaire, la Société du patrimoine de Boucherville, en collaboration avec l'arrondissement de Boucherville, propose un tracé patrimonial sous forme de petits pas (peints en bleu à même le trottoir) dans le Vieux-Boucherville. Ce tracé sera conforme au circuit patrimonial proposé dans la publication *Découvrir le patrimoine*. Il sera donc



possible de découvrir, *Pas à pas*, les demeures ancestrales de Boucherville. Ce projet met en valeur le patrimoine bâti de Boucherville et en favorise la découverte.

Les petits pas seront en place dès la fin juin. Voilà un rendez-vous garanti sans faux pas !

LA SÉCURITÉ AQUATIQUE CHEZ-VOUS

Équipement de secours

Une piscine privée doit être pourvue de l'équipement de sauvetage suivant :

- une perche isolée (non conductrice) d'une longueur supérieure d'au moins 30 cm (12 pouces) à la moitié de la largeur de la piscine;
- une bouée de sauvetage attachée à un câble d'une longueur au moins égale à la largeur de la piscine;
- une trousse de premiers soins accessible en tout temps;
- un système d'éclairage si la piscine est utilisée après le coucher du soleil.

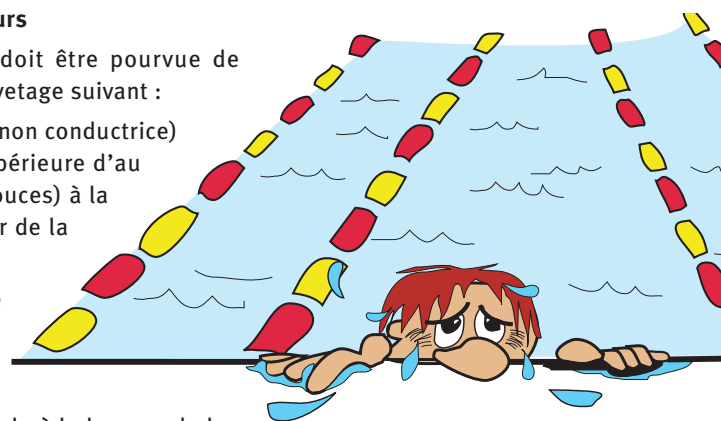
Prévenir les accidents

Ne laissez jamais un enfant jouer dans la piscine ou aux alentours sans surveillance.

- Si vous devez vous absenter pour un bref moment, demandez à un autre adulte de vous remplacer. Autrement, FERMEZ la piscine.

Vos installations sont sécuritaires SI :

- la clôture entourant la piscine est d'une hauteur minimale de 1,2 m et est conçue de façon à ce qu'il soit impossible d'y grimper. Les parois d'une piscine hors terre peuvent être considérées comme faisant partie de cette clôture;



- les échelles sont remontées (ou enlevées) et la porte de la clôture est verrouillée lorsque la piscine est laissée sans surveillance;

- la barrière donnant accès à la piscine est munie d'un dispositif de fermeture automatique;

- le système de filtration est situé à deux mètres au moins de la piscine ou installé en dessous d'une promenade adjacente.

Rappelez-vous que les objets flottants laissés dans la piscine attirent les jeunes enfants.

BON ÉTÉ !

